

Réf: Dossier 362066

Avis de constitution

SOCIETE « RODMIK »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX, LATRILLE  
CHANTERELLE DERRIERE LA GRANDE PHARMACIE DES  
DEUX PLATEAUX VILLA 47, Lot 417, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RODMIK »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

BTP, GENIE CIVIL,

GESTION DE BIENS IMMOBILIERS,

SERVICE ET SOLUTIONS DE SECURITE,

INSTALLATION ET MAINTENANCE INFORMATIQUE,

TELECOMMUNICATION (TIC),

MECANIQUE GENERALE,

LOCATION DE VEHICULES,

FORMATION,

IMPRIMERIE,

PRESTATIONS DE SERVICES, BUREAUTIQUE

DIVERS ...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX, LATRILLE CHANTERELLE DERRIERE LA GRANDE PHARMACIE DES DEUX PLATEAUX VILLA 47, Lot 417, Ilot 62

Dirigeant(s) M SOUMAHORO OLA TED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11997 du 21/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71562/GTCA/RC/2024 du 21/11/2024

